

Admission à la Maison Relais EDVO

- 1. Envoyer le dossier « fiche orientation Maison Relais » ainsi que :
 - Photocopie de la carte d'identité, du titre de séjour ou du récépissé
 - Justificatifs de ressources sur les trois derniers mois
 - Avis imposition revenus N-1 et N-2

Par mail à l'adresse suivante : maisonrelais@edvo.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Maison relais EDVO 3 rue Gallieni 95360 Montmagny

- 2. Après réception du dossier complet de demande d'admission, le dossier est étudié par l'équipe. Lorsqu'une place est disponible l'intéressé est invité à rencontrer l'équipe de la maison relais pour lui présenter les conditions de vie dans l'établissement et le logement.
- 3. L'admission définitive de l'intéressé est validée par la direction sous réserve de :
 - L'adhésion de l'intéressé au projet de l'établissement ;
 - Son souhait de vivre en semi-collectif;
 - Son autonomie dans les actes de la vie quotidienne ;
 - Son acceptation de l'accompagnement proposé par l'équipe de la maison relais;
 - Son acceptation du règlement de fonctionnement en vigueur.
- 4. Si les deux parties sont d'accord, le dossier est présenté en commission d'attribution. L'intéressé sera prévenu par courrier à son adresse d'hébergement ou de domiciliation ainsi que son travailleur social chargée de l'orientation. Si la réponse est positive il recevra un courrier qui lui indiquera sa date et l'heure d'entrée ainsi que les documents obligatoires qu'il faudrait fournir à son entrée.

Si vous avez besoin d'information complémentaire veuillez contacter l'équipe soit par téléphone au 01.34.16.05.59 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 ou par email à maisonrelais@edvo.fr